

Permanences



^[1]Attention : certains services non municipaux tiennent

permanence en Mairie.

Il est prudent de se faire confirmer que la permanence a bien lieu en téléphonant au 04 76 50 47 47.

- **Elodie Jacquier-Laforge, députée de la 9ème circonscription l'Isère** : permanence parlementaire située 13 Rue Grande - 38500 Voiron. Prendre RDV au 04 76 67 56 60 ou par mail à ejacquierlaforge@gmail.com ^[2]
- **Les élus de la majorité municipale** reçoivent sur rendez-vous. Renseignez-vous à l'accueil de la Mairie.
- **Les élus du groupe d'opposition municipale *Voreppe Avenir*** reçoivent sur rendez-vous au 06 66 55 81 26 - Courriel : contact@VoreppeAvenir.fr ^[3]- Web : <http://VoreppeAvenir.fr> ^[4]
- **Ecrivain public** : sur rendez-vous auprès du CCAS. Tél 04 76 50 81 26.
- **Sécurité sociale** : les lundis de 9 heures à 12 heures. **Avant de vous déplacer, il est prudent d'appeler la Mairie pour vous faire confirmer que la permanence aura bien lieu. La permanence du lundi 12 mars 2019 est annulée.**
- **Consultations juridiques** : un avocat du Barreau de Grenoble reçoit sans rendez-vous les mardis 2 et 16/10, 6 et 20/11 et 4 et 18/12 de 17h à 18h15 en mairie.

- **Consultance architecturale** : sur rendez-vous au 04 76 50 47 52.
- **Assistante sociale** : les lundis de 9 heures à 12 heures et les mardis de 14h à 16h en Mairie. - Sur rendez-vous au 04 76 50 07 06.
- **Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat ex Cram)** : La Carsat (caisse de retraite) n'assure plus de permanence à Voreppe. Pour tous renseignements, composer le 3960 depuis un poste fixe ou le 09 71 10 39 60 depuis une box ou un mobile.
- **Service social de la Carsat** : au CCAS les mercredis matins de 9h à 12h. Sur rendez-vous au 04 76 12 19 03 ou au 04 76 46 11 44. Pas de permanence les 5èmes mercredi du mois.
- **Point Info autonomie** : informations généralistes sur les questions relatives aux personnes âgées et au handicap. Sur rdv au CCAS. Tél 04 76 50 81 26.
- **Adéquation (travail temporaire et insertion)** : les vendredis de 9h à 12h, au CCAS, sans rendez-vous.
- **Parol'écoute jeune** : une psychologue à l'écoute des ados. Permanence au CCAS le jeudi de 16h30 à 18h30, sur Rdv au 04 76 50 81 26 ou au 76 65 20 74. Pas de permanence en août.
- **Mission d'accueil et d'information pour les jeunes (MAIJ)** : tous les mercredis de 14h à 16h en Mairie. Prendre rendez-vous au 04 76 50 81 26.
- **Maison de l'Information de la Formation et de l'Emploi (MIFE)** : tous les lundis de 14h à 17h en Mairie. Prendre rendez-vous au 04 76 50 81 26

[Tweet](#) ^[5]



[Connexion](#)



[Flux RSS](#)



[Nous suivre sur Twitter](#)



[Mentions](#)

[légales](#)



[Contact](#)

Source URL: <https://voreppe.fr/article/permanences>

Liens

[1] https://voreppe.fr/sites/default/files/field/image/phbusi-bur-050-016_A5.jpg?itok=qGC4v9t-

[2] <mailto:ejacquierlaforge@gmail.com>

[3] <mailto:contact@VoreppeAvenir.fr>

[4] <http://VoreppeAvenir.fr>

[5] <http://twitter.com/share>